

# Bibliomer

Veille bibliographique à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : 47 – Septembre 2009

Thème : 1 – Production      Sous-thème : 1 – 1 Ressources

Notice n° : 2009-4841

## **Partager les informations et les connaissances. Guide technique pour une pêche responsable**

*Information and knowledge sharing*

FAO

FAO Technical Guidelines for Responsible Fisheries, 2009, 12 - ISBN 978-92-5-106186-2 - *Texte en Anglais*

■ <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/i0587e/i0587e00.pdf>

### ● Résumé

Le Code de conduite FAO pour une pêche responsable décrit les principes et les normes applicables pour la préservation, la gestion et le développement des ressources halieutiques. Il s'applique aussi à la capture, la transformation et la commercialisation du poisson et des produits de la pêche ainsi qu'à l'aquaculture, les activités de recherche et l'intégration des pêcheries dans la gestion des zones côtières.

Le Département des pêches a publié des directives techniques <<http://www.fao.org/fishery/ccrf/publications/guidelines>> à l'appui de l'application du Code. Le document n°12 est consacré au partage des informations et des connaissances concernant la pêche. Des précisions sont apportées en début de document sur les concepts d'acteurs impliqués, sur la différence entre les termes, informations et connaissances, sur les technologies de l'information et de la communication et sur l'accès libre. Le document considère les spécificités de l'information relative à la pêche et analyse le flux d'informations circulant entre les différents groupes d'acteurs.

Il présente certaines des contraintes liées à la création, la production, la diffusion et la disponibilité des informations et des connaissances ; cette disponibilité doit s'entendre pour la génération actuelle mais aussi pour les générations futures, ce qui implique de prendre en compte le problème de la conservation des données.

Les quatre principales caractéristiques de l'information halieutique sont les suivantes :

- un champ d'application large et multidisciplinaire ;
- de la profondeur en terme de durée et de perspective : les informations très anciennes sont souvent d'une grande valeur et parfois essentielles pour une gestion efficace des pêcheries ;
- les informations concernent aussi bien le niveau local que le niveau mondial puisque les ressources halieutiques sont généralement partagées dans l'espace et le temps ;
- les informations proviennent d'un mélange complexe de sources parfois contradictoires.

Ces directives visent donc à favoriser une meilleure compréhension des questions et enjeux de l'information halieutique, et à s'assurer que les acteurs de la filière accèdent à l'information dont ils ont besoin, et qu'en retour, ils partagent leurs propres informations et connaissances.